

## **CONDITIONS GENERALES DE LOCATION**

### **RESERVATION ET ACOMPTE:**

La réservation ne devient effective qu'avec notre accord et après réception du versement d'un acompte fixé à 30 % du montant total de la location (minimum de 5€) et pour les chalets et mobilhomes accompagné du contrat de location rempli et signé. **Pas d'acompte payable par chèques vacances.**

Tout versement d'acompte pour un locatif non accompagné du contrat de location dûment rempli ne saurait d'aucune façon assurer la location.

Toute location est nominative et ne peut en aucun cas être cédée ou sous-louée .

### **REGLEMENT INTEGRAL DU SEJOUR:**

Le règlement intégral du séjour devra être effectué (en espèce, CB, virement bancaire, chèque- vacances ou VACAF) le jour de l'arrivée, sauf pour les réservation de groupe- au delà de 10 personnes. Les conditions spéciales peuvent s'appliquer et le paiement du solde peut être demandé à l'avance. **Pas de paiement par chèque.**

### **MODIFICATION ET ANNULATION :**

Des modifications concernant votre réservation peuvent être effectuées sans frais, sous réserve de disponibilité dans le camping. En cas de retard, prévenez la direction du camping.

En l'absence de message de votre part indiquant un report de votre date d'arrivée, l'hébergement pourra être a nouveau disponible à la vente 24 heures après la date d'arrivée mentionnée sur le contrat, et vous perdrez en conséquence le bénéfice de votre réservation.

Tout séjour interrompu, ou abrégé (arrivée tardive, départ anticipé) de votre fait ne pourra donner lieu à aucun remboursement.

En cas d'annulation du fait du camping, sauf en cas de force majeure, le séjour sera totalement remboursé. Cette annulation ne pourra cependant pas donner lieu au versement de dommages et intérêts.

Le client peut annuler sa réservation gratuitement jusqu'à 15 (quinze) jours avant la date d'arrivée.

Le client peut faire le choix individuellement de souscrire à une assurance voyage, qui couvrira les frais d'annulation.

### **CAUTION-LOCATION DES CHALETS/MOBIL-HOMES :**

Un dépôt de caution de 200€ (en espèce ou CB, **pas de chèque**) vous sera demandé avant toute livraison de location. Une fiche d'inventaire sera mise à votre disposition. Signalez toute anomalie le jour même. Aucune réclamation formulée ultérieurement ne pourra être prise en compte.

Le nettoyage du Mobil-home ou du Chalet est à la charge du locataire. En fin de séjour, le Mobil home ou le Chalet doit être restitué en parfait état de propreté. Dans le cas contraire une somme de 60€ sera retenue de cette caution.

### **LINGE DE LIT: CHALETS/MOBIL-HOMES**

Le camping ne fournit pas de linge de lit. Néanmoins, nous vous rappelons, que pour des questions d'hygiène, l'utilisation du linge de lit est obligatoire (draps, taies d'oreiller, housse de couette). Pensez à apporter le nécessaire. Vous pouvez également louer le linge de lit en option: 10€ par lit simple ou double (dans la limite des disponibilités).

### **OPTIONS:**

Forfait ménage 60€

Location télévision 5€/jour ou 25€/semaine.

Les draps et linge de toilette ne sont pas fournis. Il est possible de les louer sur place, en fonction des disponibilités.

Pour tout animal un supplément de 2€ par jour est appliqué.

Les chiens doivent être tenus en laisse. Certaines races sont interdites- veuillez contacter le camping pour plus de renseignements.

### **REGLEMENT INTERIEUR :**

Toute personne séjournant dans les mobil-homes sera tenue de se conformer au règlement intérieur du camping, disponible sur le site [campingaupaysdehanau.fr](http://campingaupaysdehanau.fr)